

Plan Climat, à nous de jouer !

Construire
une réponse
collective,

riche des contributions
de chacune et chacun
face au changement
climatique sur
notre territoire.

Une chance pour demain !

L'alerte canicule sur le département du Maine et Loire fin juin nous rappelle que les premiers effets du changement climatique sont aujourd'hui déjà visibles et ce à toutes les échelles. Il est prévu que les épisodes de canicules se multiplient et deviennent plus intenses.

En Pays de la Loire, le réchauffement de la température de l'air se poursuit de 0,8 à 1,4°C d'ici 2030. Le Maine-et-Loire a connu un record de température le 23 juillet dernier avec plus de 39 degrés enregistrés. Le Pays de l'Anjou bleu, comme les autres territoires, est vulnérable face au changement climatique et va faire face à des conséquences locales comme la multiplication des épisodes de sécheresse ou encore les tensions sur la ressource en eau. **Ainsi, le Pays de l'Anjou bleu a choisi de passer à l'action en prenant sa part de responsabilité. C'est dans cette optique qu'a été lancée une démarche de concertation dédiée sur le Plan Climat.** Agriculteurs, entreprises, restaurateurs, associations locales, habitants, élus, tous ont été invités à réfléchir à l'avenir du territoire pour lutter et s'adapter au changement climatique, à travers des ateliers et des questionnaires en ligne.

Ces échanges ont permis de construire la stratégie du Plan Climat, c'est-à-dire les axes prioritaires pour le Pays de l'Anjou bleu. C'est ce que nous souhaitons vous présenter ici. Il s'agit de construire une réponse collective, riche des contributions de chacune et chacun face au changement climatique sur notre territoire.

Pour la prochaine étape, l'objectif sera de définir le plan d'actions à mettre en place en fonction des priorités définies. Celui-ci sera non seulement un moyen pour dynamiser le territoire mais également un support d'échanges et de bonnes pratiques afin d'atteindre les objectifs fixés. De nombreuses initiatives existent déjà localement et vous nous les avez partagées : AMAP, marché bio, collectifs d'habitants, boutiques associatives, repair café ; l'objectif est maintenant de renforcer ces leviers d'actions existants et identifiés.



La feuille de route se dessine

Les différents temps de rencontres et d'échanges ont permis de déterminer les 4 axes thématiques du Plan Climat. Il s'agit d'enjeux majeurs qui restent encore à décliner en actions concrètes.

Axe 1 : Faire de la transition énergétique, un moteur de développement économique territorial

Objectifs :

- ✓ Faire vivre à travers le Plan Climat une ambition politique forte de transition écologique
- ✓ Réduire les consommations énergétiques des bâtiments et lutter contre la précarité énergétique
- ✓ Soutenir le développement et l'expérimentation d'énergies renouvelables territoriales
- ✓ Accompagner les entreprises dans leurs projets de transition énergétique et d'économie circulaire
- ✓ Mobiliser et engager l'ensemble des acteurs du territoire à travers un soutien politique aux initiatives locales de transition



57%

des consommations d'énergies au sein du secteur résidentiel du territoire sont utilisées pour le chauffage. Ces consommations dépendent notamment de l'isolation des bâtiments et du mode de chauffage.

Par exemple, les logements avec des foyers ouverts ou des chauffages au fioul sont particulièrement émetteurs de gaz à effet de serre.

« Une isolation optimum pour toutes les habitations nouvelles et anciennes »

Idée d'un participant

Axe 2 : Accompagner la transition vers une agriculture et une alimentation plus durables

CO₂ 7%

du dioxyde de carbone est stocké chaque année, à l'échelle du Pays de l'Anjou bleu*. Néanmoins, c'est un levier fort et non négligeable : les forêts qui représentent 4% de la surface du territoire absorbent déjà 9% du carbone. Pour augmenter cette capacité, il est possible de :

- Protéger les milieux naturels
- Favoriser la gestion durable des haies bocagères
- Limiter l'imperméabilisation des sols

Le dioxyde de carbone est l'un des principaux gaz à effet de serre qui participe au réchauffement climatique. Or, le sol est capable de stocker du carbone. Cette capacité de stockage varie en fonction de son utilisation.

* En 2014.

Objectifs :

- ✓ Favoriser la diversification des productions agricoles du territoire
- ✓ Développer les pratiques agricoles durables et le stockage du carbone
- ✓ Soutenir et accompagner les projets de boucles alimentaires locales et vertueuses
- ✓ Sensibiliser les populations aux enjeux de la transition alimentaire

« Que les produits consommés dans les lieux de restauration publics soient a minima français et encore mieux ligérien ou angevin. »

Idée d'un participant

Axe 3 : Révéler les richesses naturelles et préserver le cadre de vie face aux changements climatiques

Objectifs :

- ✓ Assurer un usage raisonné de la ressource en eau et préserver sa qualité
- ✓ Aménager des centres-bourgs agréables et dynamiques
- ✓ Protéger, développer et valoriser le patrimoine naturel et la diversité du Pays de l'Anjou bleu
- ✓ Assurer la protection des populations face aux enjeux sanitaires associés aux changements climatiques

« Financer les plantations et l'entretien des surfaces de stockage carbone »

Idée d'un participant



Maintenir et renforcer la Trame Verte et Bleue

Le changement climatique a également des effets sur la biodiversité du territoire.

Les espèces réagissent et se répartissent différemment sur le territoire. Il est donc d'autant plus important de **maintenir et renforcer ces corridors** permettent à la faune de se déplacer et constituent des réservoirs de biodiversité.

Axe 4 : Réinventer les mobilités au service d'un territoire moins dépendant à la voiture individuelle

Objectifs :

- ✓ Aménager pour soutenir les mobilités alternatives
- ✓ Proposer de nouveaux services pour réduire la dépendance à la voiture
- ✓ Animer et accompagner les acteurs et les citoyens vers leurs nouvelles pratiques de mobilités

Le transport : premier poste de consommation d'énergie

Il s'agit non seulement de réfléchir à une nouvelle utilisation de la voiture individuelle mais aussi aux transports routiers. Celui-ci représente 26% de la consommation issues des transports.

« Promouvoir le rapprochement entre habitat et lieu de travail »

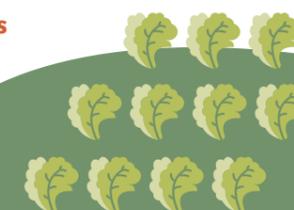
Idée d'un participant

Zoom sur l'alimentation

L'alimentation a un fort impact et ce à toutes les étapes : de la production agricole jusqu'à la consommation des produits en passant par la transformation industrielle et le transport.

A l'échelle nationale, 85% des emballages jetés sont alimentaires. 150 kg d'aliments sont gaspillés par personne chaque année sur l'ensemble de la chaîne de production dont environ 50 kg à la maison. Chacun peut à son échelle réduire son impact climatique via l'alimentation en :

- Consommant des fruits et légumes locaux et de saison
- Évitant les produits transformés et surembalés
- Réalisant son propre compost





Retour sur la démarche de concertation

145 retours via le questionnaire mis en ligne, 42 participants lors des deux réunions organisées sur chaque territoire pour le grand public, 46 élus lors du séminaire élus et 32 participants lors du premier atelier thématique agriculture et alimentation : ce sont les principaux chiffres de la participation sur la démarche Plan Climat !

Ces différentes rencontres ont permis d'échanger ensemble sur les priorités d'actions à mettre en place localement pour lutter contre le changement climatique. Parmi les idées sollicitées, on retrouve par exemple l'approvisionnement de cantines en produits 100% bio et locaux, le développement des haies bocagères ou encore la mise en place d'aides incitatives pour le vélo. Toutes ces contributions viennent nourrir les axes stratégiques et viendront alimenter le plan d'actions concret à mettre en œuvre.



Vous souhaitez en savoir plus et retrouver la synthèse de ces rencontres ?

Rendez-vous sur www.anjoubleu.com/actualites/plan-climat-a-nous-de-jouer

Calendrier & prochaines étapes



« Plan Climat, à nous de jouer ! » est une démarche initiée et portée par :

